

Fiche de présentation de ressources sur la réduction des risques et le soin en addictologie

à destination des professionnel.le.s
du secteur AHI

Le 8 décembre 2023, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a organisé une table ronde sur la question de la réduction des risques et du soin en addictologie auprès des publics en situation de grande précarité. Cette table ronde a fait l'objet d'actes qui sont associés à cette fiche.

Le présent document présente une liste non-exhaustive des acteur.trice.s phares pouvant prendre en charge les personnes présentant des comportements addictifs ou des consommations à risque, ainsi qu'une liste de ressources à destination des professionnel.le.s, comme les lieux de formations.

Enfin, une dernière partie offrira quelques ressources bibliographiques supplémentaires pour appréhender le sujet, comme des articles, des guides, etc.

Cette fiche s'adresse aux professionnel.le.s du secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI) et plus largement à tou.te.s les acteur.rice.s du champ de la lutte contre les exclusions.

Table des matières

3 Acteur.trice.s phares pour l'orientation

Numéros utiles/Lignes d'écoutes	3
Secteur médico-social	3
Secteur hospitalier	4
Secteur de la santé de la ville	5
Soins résidentiels	6
Groupes d'auto-support	7
Acteur.rice.s spécialisé.e.s en réduction des risques	8

9 Ressources pour les professionnel.le.s

12 Ressources bibliographiques



Acteur.rice.s phares pour l'orientation



- L'approche de la réduction des risques ne s'opposant pas à l'option du sevrage, certaines ressources présentes ici s'adressent aux usager.e.s un arrêt des consommations.
- L'approche de la réduction des risques s'oppose cependant au statut d'option unique et imposée du sevrage. Dans la RDR elle est considérée comme une option parmi d'autres si l'usager.e en fait la demande, l'essentiel étant de respecter le projet et les désirs des personnes.

En cas d'urgence, contacter le Samu au 15 ou se rendre au SAU (Service d'Accueil des Urgences) le plus proche.

Numéros utiles/Lignes d'écoutes

Lignes d'écoute gratuites et anonymes à destination des usager.e.s ainsi que leur entourage, qui offrent de l'écoute, de l'information, des conseils, des recommandations, etc.

- *Drogues Info Service* : 0 800 23 13 13
- *SOS Addictions* : 06 01 43 31 94
- *Écoute cannabis* : 0 980 980 940
- *Fil santé jeunes* : 0 800 235 236
- *Alcool info service* : 0 980 980 930
- *Tabac info service* : 39 89
- *Joueurs Info Service* : 09 74 75 13 13

Secteur médico-social

- *Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usager.e.s de drogues (CAARUD)* :

Les CAARUD sont des établissements médico sociaux de première ligne en matière de réduction des risques, à destination d'usagers de drogues n'ayant pas le souhait d'arrêter leurs consommations mais dont les consommations par leur mode de prise ou par la substance peuvent les exposer à des risques infectieux (VIH, hépatites, etc.), des risques de violences, etc.

Ces centres proposent un accueil collectif et individuel, de l'information et des conseils personnalisés pour les usagers de drogues grâce à une équipe pluridisciplinaire (travailleur.se.s sociaux.les, infirmière.s, psychologues, etc.).

Ces centres proposent un soutien aux usager.e.s dans l'accès aux soins, à l'hygiène, aux droits, au logement et à l'insertion professionnelle. De plus, ces centres mettent à disposition du matériel stérile en vue de prévenir les infections comme des seringues, pailles, pipes à crack, etc.



[Carte et moteur de recherche des CAARUD](#)

○ Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) :

Les CSAPA sont des structures médico-sociales, à destination des personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une dépendance aux substances psychoactives ainsi que leur entourage.

Les équipes pluridisciplinaires (médecins addictologues ou généralistes, psychologues, éducateur.rice.s spécialisé.e.s, assistant.e.s sociaux.les, etc.) prennent en charge les personnes souhaitant arrêter ou réduire leurs consommations. Ces centres proposent des consultations et prise en charge médical, psychologique, psychiatrique, sociale et infirmière avec la possibilité de prescription de substitution.

Les CSAPA proposent aussi un suivi et un accompagnement social (ouverture de droits, hébergement, aide à l'insertion, etc.) ainsi que de la prévention, notamment en mettant à disposition du matériel de prévention des infections (kits d'injections - « Kit exper' », kit de crack, etc.).

Ces centres peuvent aussi proposer des ateliers thérapeutiques et artistiques. Les CSAPA peuvent accueillir les usager.e.s en ambulatoire ou proposer des services de soins résidentiels individuels ou collectifs.



[Carte et moteur de recherche des CSAPA et leurs antennes](#)

○ Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) :

Les CJC proposent des consultations anonymes et gratuites à des jeunes de 12 à 25 ans et à leur entourage en questionnement sur leurs consommations. Il s'agit de lieux d'écoute, d'informations, de soutien, d'évaluation des consommations et qui permettent de discuter librement et sans tabou de ses expériences et consommations.

Les équipes pluridisciplinaires (médecins, psychologues, éducateur.rice.s, infirmier.e.s, etc.), proposent l'évaluation de la situation et l'orientation vers la prise en charge la plus adaptée. Les CJC proposent aussi un accompagnement aux jeunes soit seul.e ou avec leur entourage, ainsi qu'une prise en charge (aide éducative, soutien individuelle ou en groupe).

L'entourage des jeunes est reçu comme un acteur à part entière et peut y trouver une écoute, du soutien et des informations sur les produits et les addictions.



[Carte et moteur de recherche des CJC](#)

Secteur hospitalier

Les différentes consultations hospitalières en service d'addictologie proposent des prises en charge globale des personnes présentant des comportements addictifs, **leur accès est conditionné à une orientation par un.e professionnel.le de santé.**

○ Unités hospitalières d'addictologie :

Les unités hospitalières d'addictologie proposent un suivi et une prise en charge pluridisciplinaire : psychologique, socio-éducative et médicale.

Ces unités peuvent proposer des consultations externes, notamment des sevrages ambulatoires ou des hospitalisations de courtes durées notamment au moment de l'arrêt des consommations.

Certaines unités peuvent proposer un accueil en soin résidentiel avec une possibilité de séjour longue durée.



[Carte et moteur de recherche des unités hospitalières d'addictologie](#)

○ *Équipes hospitalières de liaison et de soins en addictologie (ELSA) :*

Les équipes hospitalières de liaison et soins en addictologie ont pour objectif de faciliter l'accès aux soins des personnes présentant des conduites addictives qui sont déjà hospitalisées.

Elles interviennent directement auprès des patients aux urgences et/ou durant leurs hospitalisations et viennent en appui et en soutien des équipes soignantes.

Les ELSA proposent de réaliser des évaluations des pratiques addictives, des conseils sur la prise en charge la plus adaptée, des orientations ainsi que de la prévention et formation du personnel.

+ Pour en savoir plus

○ *Lits et places de sevrage simples et complexes :*

Ces lits et places permettent une prise en charge en hospitalisation complète. Elle peut se réaliser en structures de proximité ou dans une unité plus spécialisée lorsque le sevrage est dit complexe.

L'hospitalisation pour un sevrage complexe aura une durée plus longue afin de permettre une récupération physique et psychique et concerne les personnes ayant des poly-consommations et addictions, ayant des antécédents de sevrage multiples, des comorbidités psychiatriques, étant en situation de grande précarité, etc.

○ *Hospitalisation de jour :*

Les hospitalisations de jour en addictologie permettent une prise en charge ambulatoire des personnes présentant des comportements addictifs et des complications sévères, permettant ainsi d'éviter une hospitalisation à temps plein et de garder les personnes dans leur environnement.

Les équipes pluridisciplinaires (médecins, psychiatres, psychologues, infirmier.e.s, etc.) proposent un encadrement adapté et un cadre thérapeutique pour une réadaptation progressive à la vie quotidienne.

Les équipes accompagnent les personnes dans la réinsertion sociale et aident au maintien et à la restauration des liens familiaux.

○ *Soins de suite et de réadaptation (SSR) orientés en addictologie :*

Les soins de suite et de réadaptation en addictologie accueillent des patients après la période de sevrage afin de les aider à consolider leur abstinence et à prévenir le risque de re consommation.

Les équipes pluridisciplinaires (médecins, psychiatres, psychologues, infirmier.e.s, assistant.e.s sociaux.les, etc.) proposent un projet thérapeutique médico-psycho-social à travers un accueil individuel ou collectif, offrent de l'information complète, une prise en charge (médicale, paramédicale, psychologique, sociale et éducative), ainsi que des activités thérapeutiques.

Les SSR proposent aussi d'accompagner l'entourage des patients. Les SSR ont pour objectif de prévenir et réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques et sociales des personnes ayant une conduite addictive.

Secteur de la santé de la ville

Les acteur.rice.s de la médecine de ville listés ci-après proposent des consultations qui peuvent être prises en charge pour les personnes ayant une couverture maladie y compris AME ou PUMa et CSS. Le refus de soins sur le motif de la couverture médical est illégal (cf. ci-après).

○ *Médecin généraliste :*

Le.a médecin généraliste en tant qu'acteur.rice de proximité peut être une première porte d'entrée pour parler de consommations.

Il peut permettre le repérage précoce des problématiques addictives, l'accès à l'information, l'accès aux soins, la coordination, ainsi que l'orientation vers des dispositifs et/ou professionnel.le.s spécialisé.e.s.

○ *Microstructures Médicales Addictions :*

Les microstructures médicales sont des lieux d'accueil de patients par une équipe pluri-professionnelle associant une prise en charge médicale, sociale et psychologique, ces trois composantes étant nécessaires pour la prise en charge des personnes souffrant d'addictions.

Cette équipe intervient directement au sein d'un cabinet médical généraliste ou en maison de santé pluridisciplinaire.

Soins résidentiels

Les soins résidentiels permettent de faire la transition entre l'hospitalisation et le retour à domicile, ils peuvent être individuels ou collectifs.

Soins résidentiels collectifs

○ *Centres Thérapeutiques Résidentiels (CTR) :*

Les CTR sont des lieux de soins qui proposent un hébergement collectif pour des personnes sevrées ou stabilisées dans une démarche de soins mais pour lesquelles un suivi ambulatoire semble insuffisant.

La durée de séjour est variable allant de quelques semaines à plusieurs mois, jusqu'à un an. Ils ont pour objectif de consolider le sevrage ou le traitement de substitution afin de permettre à la personne de retrouver un équilibre dans un cadre protégé et de construire un projet individuel de réinsertion sociale.

○ *Communautés Thérapeutiques (CT) :*

Les CT sont des lieux de soins résidentiels proposant un hébergement collectif pour des personnes en démarche de soins dont la prise en charge ambulatoire se révèle insuffisante ou inadaptée.

Ces personnes peuvent cumuler des difficultés sociales, somatiques et psychologiques (précarité, exclusion, séropositivité, troubles psychiques, etc.).

La prise en charge repose sur le groupe de résidents-pairs agissant comme moteur de soin et d'entraide. Le programme thérapeutique y est basé sur la vie communautaire, les activités de groupe, les interactions avec les pairs, la reconnaissance et l'expression des émotions.

○ *Centres d'Accueil d'Urgence et de Transition (CAUT) :*

Les CAUT proposent des séjours de courte durée (de quelques semaines à 3 mois) pour des personnes en grande vulnérabilité sociale et psychique.

Certains accueillent des sortants de prisons afin de faciliter la transition entre le milieu carcéral et la proposition de soin adapté à la personne. Ils ont pour objectif de consolider ou de mettre en place un projet de soin ou d'insertion en permettant une rupture avec le cadre habituel.

Ces centres ont aussi pour objectif de réduire les risques d'aggravations de la situation des usagers et de prévenir les re-consommations.



[Carte et moteur de recherche des soins résidentiels collectifs](#)

Soins résidentiels individuels

○ *Appartements Thérapeutiques (AT) :*

Les appartements thérapeutiques sont rattachés à un CSAPA et proposent des hébergements individuels à des personnes ayant des comportements addictifs, sevrée ou sous traitement de substitution pouvant vivre seules et gérer leur quotidien.

Ce sont des personnes qui peuvent éprouver des difficultés relationnelles ou avoir vécu des expériences négatives en groupe. Les AT visent à inscrire le patient socialement en renforçant son identité, de favoriser son autonomie et de restaurer ses liens socio-professionnels.

Les personnes peuvent bénéficier d'un accompagnement thérapeutique, médicale, psychologique et éducatif.

○ *Familles d'accueil :*

Les familles d'accueil permettent à des personnes en situation d'addiction ou ayant un usage abusif de substances psychoactives en danger de dépendance, d'être hébergées dans des familles.

Il peut s'agir d'individus seuls ou de couples avec ou sans enfant(s), les personnes peuvent être mineures ou majeures.

Ces familles peuvent permettre aux usager.e.s de rompre avec leurs quotidien, de retrouver un rythme de vie grâce à l'intégration dans un milieu familial et de réapprendre les liens interpersonnels et sociaux.

Il peut s'agir d'un bon dispositif pour des personnes ne souhaitant pas intégrer une structure de soins résidentiels collective sans vouloir vivre seules pour autant. Le nombre de familles d'accueil est limité.

Groupes d'auto-support

Les groupes d'auto-support se basent sur l'entraide entre pair.e.s et permettent aux usager.e.s de substance psycho-actives de se retrouver entre soi en s'offrant de l'écoute, du partage et de l'aide dans une perspective de réduction des risques.

Il s'agit ainsi d'un regroupement de personnes volontaires de pair.e.s réunie.e.s dans le but de s'offrir une aide mutuelle. Ils peuvent aussi être porte-parole des usager.e.s de drogues et militer contre leur stigmatisation.

Certains groupes proposent et prônent des modèles d'abstinence comme les [Alcooliques Anonymes](#) ou les [Narcotiques Anonymes](#), qui proposent des réunions de groupe à vocation thérapeutique.

D'autres, de type [ASUD](#) (Auto-Support des Usagers de Drogue), s'adressent à toutes personnes usagères de substances illicites à n'importe quel stade de leur parcours, qu'elles veuillent ou non entamer une démarche de soins.

Les groupes sont pensés comme des espaces de réflexion sur les effets de la consommation, et d'éducation par les pair.e.s en fournissant une information fiable en matière de drogues en partant du point de vue des consommateur.rice.s. Ils ont pour objectif de changer l'image des usager.e.s de drogues aux yeux de la société et à leurs propres yeux.

Il existe aussi des associations d'aide et de soutien aux familles destinées à l'entourage et aux proches des personnes présentant des comportements addictifs.

Acteur.rice.s spécialisé.e.s en réduction des risques

○ Halte Soins Addictions (Salle de consommations à moindre risque) :

Les salles de consommations à moindre risque sont des centres qui permettent aux usager.e.s de drogues majeur.e.s, d'être dans un cadre d'usage sécurisé, leur offrant la possibilité de consommer dans de bonnes conditions d'hygiène en mettant à disposition du matériel stérile à usage personnel et sous surveillance de professionnel.le.s qualifié.e.s capable d'expliquer les risques et de recommander des pratiques sûres.

Elles s'inscrivent dans un objectif de réduction des risques et permettent de réduire le taux de morbidité et les risques de mortalité.

A Paris, la salle de consommation à moindre risque est gérée par l'association Gaïa, nommée Halte Soins Addictions, les équipes y proposent des dépistages ainsi que des consultations sociales et médicales.

+ [Pour en savoir plus](#)

📍 Adresse : 14 rue Ambroise Paré - 75010 Paris

☎ Contact : 01 77 72 22 00

Distribution de matériel stérile et analyse de substances

Certain.e.s acteur.rice.s organisent aussi des points de distribution dans la ville permettant de distribuer du matériel de consommation propre et stérile. Ces distributions peuvent se faire via de automates comme l'Association SAFE (Cf. ci-après) ou dans le cadre de maraudes, distributions mobiles, etc.

De plus, certaines associations comme [PsychoActif](#) propose des analyses de drogue à distance de manière gratuite, anonyme, sécurisée et confidentielle afin que les usager.e.s puissent connaître la composition des produits qu'ils utilisent en envoyant un échantillon de leur produit par la poste et en recevant leur résultats par internet.

○ SAFE :

L'association SAFE a pour objectif d'améliorer l'accès à la santé et à l'éducation à la santé, notamment en organisant de la réduction des risques à distance. Ce dispositif s'adresse aux usager.e.s de drogues quel que soit le produit et mode de consommation mais aussi aux personnes utilisant du matériel d'injection pour une pratique sportive ou une transition de genre par exemple.

En partant du constat que l'accès au matériel de consommation de drogues à moindre risque reste problématique, notamment dans les zones rurales ou éloignées des lieux d'accueil, SAFE a mis en place de l'envoi de matériel par voie postale, gratuitement.

L'association propose aussi un conseil aux usager.e.s en répondant à leurs questions, en délivrant des supports d'informations et en orientant vers des dispositifs de soin et d'accompagnement.

Enfin, l'association a développé des automates de réduction des risques, qui sont des appareils permettant de distribuer des kits de matériels de consommation à moindre risques et de collecter des seringues 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

L'association propose aussi la possibilité d'implanter des automates d'échanges de seringue dans d'autres associations ou collectivités.

+ [Pour en savoir plus](#)

☎ Contact : 01 40 09 04 45 - contact@safe.asso.fr



[Carte des automates en Ile-de-France](#)



Ressources pour les professionnel.le.s

○ Fédération Addiction :

La Fédération d'Addiction est un réseau d'associations et de professionnel.le.s de l'addictologie qui a pour objectif de lutter contre la stigmatisation des personnes concernées par les addictions et de construire avec elles des réponses adaptées à leurs besoins.

La Fédération œuvre pour changer les politiques publiques répressives en matière de drogues. Elle cherche aussi à décloisonner les approches et les structures en addictologie.

La Fédération publie notamment la revue Addiction(s), partageant des recherches et des bonnes pratiques en addictologie ainsi que des guides à destination des professionnel.le.s souvent illustrés d'outils et d'exemples.

La Fédération Addiction anime aussi des formations à destination des professionnel.le.s travaillant au contact de personnes ayant des problématiques addictives, dans le domaine de la prévention, de l'intervention précoce, du soin et de la réduction des risques et des dommages.

Exemples de thématiques de formation : publics et besoins spécifiques, approches thérapeutiques, outils d'aide à l'accompagnement, etc.

+ [Pour en savoir plus](#)

📍 Adresse : 104 rue Oberkampf - 75011 Paris

📞 Contact : 01 43 43 72 38 - infos@federationaddiction.fr

○ Gaïa-Paris :

Gaïa-Paris est une association travaillant avec les personnes usagères dans un objectif de réduction des risques et des dommages liés aux consommations de drogues.

Elle a entre autre pour objectif de former et d'informer les professionnel.le.s intervenant dans le champ médico-social, sanitaire, de l'insertion sociale et professionnelle ainsi que tous les publics, aux questions d'addictions et de réduction des risques.

Les formations organisées par Gaïa vise à déployer une stratégie globale de prise en charge médical, sociale et psychique fondée sur les besoins des usager.e.s, la bienveillance et le non-jugement. Les formations peuvent se faire sur mesure selon les besoins des équipes.

Exemples de thématiques de formation : chemsex, traitement de substitution aux opiacés, réduction des risques, accueil et suivi en hébergement des personnes usagères de drogues, recrutement de travailleur.se.s pairs usager.e.s de drogues, etc.

+ [Pour en savoir plus](#)

📍 Adresse : 12 bis rue de la Pierre Levée 75011 Paris

📞 Contact : 01 77 72 22 24 - formation@gaia-paris.fr

○ *Oppelia :*

L'association Oppelia a pour objectif d'apporter une aide aux personnes rencontrant des difficultés sur le plan social, médico-social ou sanitaire liés à l'usage de drogues ou aux conduites à risques.

Elle développe aussi un pôle de conseil et de formation qui a pour objet la recherche et le développement, la prévention, l'information et la formation dans le domaine de l'addictologie. Elle cherche à apporter son expertise auprès des professionnel.le.s en matière de prévention, d'intervention précoce et de soins et d'accompagnements des personnes usagères.

Ces formations permettent de développer des compétences collectives et individuelles, de développer des outils et approches innovantes et de favoriser la transdisciplinarité. Les équipes de formateur.rice.s émanent d'une étroite collaboration entre professionnel.le.s, formateur.rice.s et d'usager.e.s expert.e.s.

Exemples de thématiques de formation : approches d'accompagnement expérientielles et innovantes, intervention précoce et réduction des risques, précarité et public migrant, transdisciplinarité et coopération avec les usager.e.s, etc.

+ Pour en savoir plus

☎ Contact : 01 43 44 67 21 - contact-ocf-formation@oppelia.fr

○ *Association Addictions France :*

L'association Addictions France a pour objectif d'améliorer la santé en agissant sur les addictions et leurs conséquences. Pour ce faire, l'association possède un pôle de formation qui s'occupe de former les acteur.rice.s de terrain et conseiller.e.s en milieu professionnel intéressé.e.s ou confronté.e.s à des problématiques liées aux conduites addictives.

Ces formations visent à mieux repérer, prévenir et accompagner les conduites addictives et à réduire les risques et dommages. Les formateur.rice.s pluridisciplinaires (psychologues, médecins, travailleur.se.s sociaux.les, etc.) ont pour objectifs de transmettre leurs connaissances, partager leurs expériences et expertises afin de rendre les participant.e.s acteur.rice.s de prévention capable d'appliquer en situation réelle les compétences acquises.

Exemples de thématiques de formation : réduction des risques au sein de son organisation, précarité et addiction, femmes et addictions, premiers repères en addictologie, accompagnement des personnes concernées par des conduites addictives, etc.

+ Pour en savoir plus

✉ Contact : Formation-ldf-Reunion@addictions-france.org

○ *Equipes mobiles en addictologie intervenant dans le secteur AHI :*

Il existe des équipes mobiles, issues d'acteur.rice.s de l'addictologie qui interviennent dans les structures du secteur AHI. En plus d'assurer l'accès aux soins des personnes, les équipes mobiles peuvent intervenir auprès des professionnel.le.s travaillant en contact avec les personnes présentant des comportements addictifs.

Selon les équipes, elles peuvent notamment proposer des activités de médiations, de prévention et de sensibilisation notamment auprès des travailleur.se.s sociaux.les, venir en appui aux structures d'accueil et/ou d'hébergement à l'étayage et la consolidation du réseau de soin.

Les équipes peuvent aussi intervenir auprès des professionnel.le.s afin de déstigmatiser les troubles addictifs, de promouvoir une approche de réduction des risques et soutenir et transmettre des bonnes pratiques professionnelles.

En Ile-de-France, il existe plusieurs équipes mobiles spécialisée en addictologie et/ou en réduction des risques qui interviennent dans les structures du secteur AHI, notamment : les équipes de Gaïa, de Cadence, de Proses, d'Emergences, l'équipe ESMAR de l'association Aurore ou encore Adhoc.

● Réseaux de soins en addictologie :

Les réseaux de santé spécialisés en addictologie ont pour objectif d'améliorer l'accès, le suivi et la qualité des soins des personnes confrontées à une addiction et de renforcer la collaboration entre acteur.rice.s pour une meilleure coordination des soins.

Il s'agit ainsi de conseiller les professionnel.le.s non spécialisé.e.s en organisant des rassemblements de professionnel.le.s de différentes spécialités sur un même territoire.

Le réseau peut leur venir en aide dans l'accompagnement de leurs usager.e.s et dans l'organisation de la prise en charge, notamment en renforçant le travail en réseau par le développement de liens entre professionnel.le.s ou encore en repérant les besoins des professionnel.le.s dans leurs prises en charge.

Sites d'information utiles :

- SOS Addiction
- MIDELCA (Mission Interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives)
- Drogues Info Service
- Observatoire Français des drogues et des tendances addictives (OFDT)



Ressources bibliographiques

Les titres des ressources comportent des liens qui renvoient vers celles-ci.

○ *Guide santé à destination des acteurs de la filière de l'hébergement :*

Ce guide établi par l'ARS Ile-de-France et la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France présente les enjeux et les acteurs clés de l'accompagnement en santé dans les structures d'hébergement.

○ *Agir contre les refus de soins :*

Ce dépliant du Défenseur des droits s'intéresse au refus de soins. Il explique de quoi il s'agit et comment le refus de soins peut se manifester, présente les articles de lois qui protègent les personnes en cas de refus de soins. Une note du dépliant s'intéresse aux droits spécifiques des bénéficiaires de l'AME et de la CMU-C (aujourd'hui C2S)¹.

Le dépliant montre aussi des exemples de situations correspondant à des refus de soins, indique ce qu'il est possible de faire en cas de refus de soins et donne des conseils et des organismes qui peuvent venir en aide aux personnes ayant vécu un refus de soins.

○ *Refus de soins aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire et de l'aide médicale d'Etat :*

Cette fiche de France Assos Santé rappelle la réglementation entourant le refus de soins, rappelant notamment les obligations des professionnel.le.s, les tarifs applicables etc.

La fiche liste aussi les textes de références, les recours possibles en cas de refus de soins, ainsi que les sanctions s'appliquant en cas de refus de soins. Elle propose notamment des [lettres types de signalement de refus de soins](#).

Il est à noter que les refus de soins peuvent être signalés à la CPAM du département d'exercice du/de la praticien.ne ou à l'ordre du /de la professionnel.le concerné.e. Un décret du 2 octobre 2020 prévoit notamment l'instauration au sein des CPAM de commissions mixtes de conciliation sur les refus de soins.

○ *Plaidoyer Addiction et Précarité :*

Ce plaidoyer développé par la Fédération Addiction et la Fédération des Acteurs de la Solidarité s'intéresse aux questions d'addiction et de précarité et propose des actions concrètes à mettre en place afin de mieux accompagner les personnes et les professionnel.le.s des secteurs de l'addictologie, de la réduction des risques et du social.

Ce plaidoyer plaide pour une intervention pour et avec les personnes concernées en agissant sur les représentations, les pratiques professionnelles et les politiques publiques.

Le plaidoyer développe quatre grandes propositions afin d'améliorer la prise en charge des personnes et de mieux aborder les questions d'addiction et leurs imbrications avec la précarité : dépenaliser l'usage de drogues pour mieux accompagner, agir sur les politiques publiques pour développer et pérenniser l'offre d'accompagnement global, faire évoluer les organisations en considérant l'approche de la réduction des risques et des dommages comme un préalable à tout dispositif et sensibiliser et former pour améliorer les compétences et connaissances des professionnel.le.s.

○ *La réduction des risques en hébergement : Etat des lieux des pratiques et des besoins :*

Ce rapport de la Fédération Addiction et de la Fédération des Acteurs de la Solidarité s'intéresse au défi des consommations face à l'inconditionnalité de l'accueil pour que les personnes en situation de précarité et consommant des substances puissent bénéficier d'un accompagnement sans rupture. Il dresse un état des lieux des pratiques de réduction des risques et des besoins dans le secteur de l'AHI.

¹ Il est à noter que le dépliant n'est plus à jour, la CMU n'existe plus et a été remplacée par la C2S.

○ *La réduction des risques au service de l'accueil inconditionnel :*

Ce podcast émanant d'un partenariat entre la Fédération Addiction et la Fédération des Acteurs de la Solidarité, s'intéresse à la mise en place de l'approche en réduction des risques dans les structures AHI en donnant la parole aux professionnel.le.s.

A travers leurs témoignages, le podcast explique les fondements et l'histoire de la réduction des risques, mais montre aussi les enjeux et défis auxquels le secteur AHI peut faire face en termes d'addictions. Enfin, le podcast donne des pistes à explorer en termes de partenariats possibles et d'initiatives à mettre en place.

○ *Fiches synthétiques sur les consommations en structures :*

En partenariat avec la Fédération Addiction, la Fédération des acteurs de la solidarité a réalisé des fiches synthétiques faciles et rapides d'appréhensions, composées d'infographies proposant des repères sur les consommations dans les structures AHI.

Ces dernières expliquent ce que prévoit la loi sur les consommations, déconstruisent les idées reçues, expliquent comment faire l'état des lieux des consommations, comment créer de bonnes conduites pour faire évoluer les démarches et comment évaluer les effets des actions mises en place dans les structures.

Elles donnent des outils et des dispositifs pouvant être mobilisés et illustrent les démarches pouvant être mises en place au travers d'exemples d'expériences de réduction des risques dans des structures AHI.

○ *Addictions et précarité - Constats et expériences franciliennes partagés :*

Au travers de 9 fiches, ce document, publié conjointement par la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France et la Fédération Addiction, décrit des exemples de partenariat entre des structures du secteur AHI ou IAE (Insertion par l'Activité Economique) et des structures du champ de l'addictologie et de la réduction des risques.

Ces fiches sont autant d'exemple qui peuvent inspirer les professionnel.le.s de ces secteurs.

○ *Restitution de la Journée Régionale du 3 Octobre 2019 :*

Le 3 octobre 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France et la Fédération Addiction ont organisé une journée régionale francilienne « Addictions et précarité : Accueillir, Accompagner, Innover ». Ce document restitue les réflexions et synthétise les échanges qui s'y sont tenus en proposant des axes de plaidoyer.

○ *L'auto-injection : Le guide :*

Ce pratique guide s'adresse aux personnes consommatrices de drogues par voie intraveineuse afin de les aider à préparer l'injection et la solution et à s'injecter de la manière la plus sécuritaire possible, une partie du guide s'intéresse à comment réagir en cas d'overdose.

Le guide part du constat que l'auto-injection n'étant pas utilisée en médecine, elle n'est pas enseignée, les usager.e.s ne peuvent alors pas bénéficier de connaissances médicales. L'auto-injection comportant des risques infectieux importants, le guide passe en revue les règles d'asepsie afin d'éviter l'injection de bactéries, champignons et virus.

Il permet de repérer et de corriger les risques afin que les usager.e.s deviennent acteur.rice.s de leur propre santé.

○ *Overdoses - La dépression respiratoire :*

Cette brochure développée par l'ASUD vise à délivrer de l'information et la prévention en matière de drogues afin de réduire les risques d'overdoses. En effet, l'ASUD part du principe qu'en connaissant les produits et leurs effets et en utilisant des outils de réduction des risques, il est possible d'éviter un certain nombre d'accidents.

Ainsi, la brochure explique ce qu'est une overdose, en expliquant les signes et symptômes et en déconstruisant certaines idées reçues. La brochure explique aussi ce qu'est une dépression respiratoire et les pratiques à adopter quand elle survient. Enfin, la brochure renseigne sur les gestes à faire et à ne pas faire en cas d'overdose.

● Formation : Réagir à une surdose d'opioïdes :

Cette formation en 7 étapes permet d'apprendre à comment bien réagir face à une overdose d'opioïdes. Chaque étape correspond à une vidéo explicative : s'informer sur les surdoses d'opioïdes, comment se protéger, alerter les secours, administrer la naloxone (par injection ou spray nasale), libérer les voies nasales et faire le bilan de la victime, mettre en PLS (position latérale de sécurité) et réanimer la victime.

Cette formation permet de mieux comprendre les différents produits, les overdoses, les facteurs de risques mais explique aussi les gestes à adopter en cas d'overdose.

● PsychoWIKI, le Wiki de Psychoactif :

Cette page développée par l'association PsychoActif a pour objectif de construire des connaissances sur les drogues et leurs usages dans une perspective de réduction des risques et des dommages. Les compétences et les expériences des personnes utilisatrices de drogues y sont mis en valeur.

Fonctionnant grâce à la contribution de communautés bénévoles et reposant sur l'entraide, les savoirs et connaissances qui y sont développés sont souvent illustrés de témoignages d'usager.e.s.

Cette page aborde une pluralité de sujet comme la réduction des risques, les différentes substances et modes de consommation, les addictions, les symptômes liés aux drogues, la relation entre les drogues et le travail, etc.

● Usage(r)s de drogues :

Ce numéro de la revue Rhizome s'intéresse à la multiplicité des usages et des usager.e.s de drogues ainsi qu'à la pluralité des problématiques qui en émanent au-delà de l'addiction pathologique.

Composée d'articles, d'entretiens, d'expériences et de présentations de dispositifs existants, cette revue invite à changer de regard sur les usages de drogues, notamment en démontrant la distinction entre addictions et problématiques liées à la consommation de drogues.

Les sujets comme la réduction des risques, la pluridisciplinarité, l'auto-support, la précarité et la vulnérabilité, l'usage de drogues en milieu carcéral, entre autres, y sont abordés.

● Addictions et lutte contre les exclusions - Travailler ensemble :

Ce guide émanant d'un partenariat entre la Fédération Addiction et la FNARS (aujourd'hui Fédération des acteurs de la solidarité) a pour objectif de donner des pistes pour développer des partenariats entre les secteurs de l'addictologie et de la lutte contre les exclusions.

Ces partenariats visent l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des publics accueillis étant dans des situations d'addictions, de sans-abrisme, de troubles psychiques, de précarité économique, d'exclusion sociale, etc.

En partant d'expériences de collaborations, le guide met en évidence les problématiques rencontrées par les acteur.rice.s sur le terrain dans les deux secteurs, mais propose aussi des leviers pouvant favoriser les partenariats.

Pour aller plus loin

- SOS Addiction
- MIDELCA (Mission Interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives)
- Drogues Info Service
- Observatoire Français des drogues et des tendances addictives (OFDT)
- ASUD
- Association Addictions France
- Psychoactif

Glossaire

AHI	Accueil Hébergement Insertion
AT	Appartements Thérapeutiques
ASUD	Auto-Support des Usagers de Drogue
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues
CASVP	Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris
CAUT	Centres d'Accueil d'Urgence et de Transition
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CMP	Centre Médico Psychologique
CJC	Consultations Jeunes Consommateurs
CPA	Centre Premier Accueil
CT	Communautés Thérapeutiques
CTR	Centres Thérapeutiques Résidentiels
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
CVS	Conseil de Vie Sociale
ELSA	Equipes hospitalières de Liaison et de Soins en Addictologie
EMSP	Equipes Mobiles Santé Précarité
HUDA	Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
IAE	Insertion par l'Activité Economique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PHI	Plateforme pour un Hébergement Inclusif
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
RDRD	Réduction Des Risques et des Dommages
TROD	Test rapide d'orientation diagnostique
TSO	Traitement de Substitution aux Opiacés
SSR	Soins de suite et de réadaptation

REMERCIEMENTS A :

L' Agence Régionale de Santé Île-de-France ;
La Commission Santé de la Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France
pour son soutien et son investissement ;
Anna Covillas pour la rédaction et l'élaboration du présent document ;
Clotilde Hoppe pour le suivi du projet et de l'élaboration du document ;
Faloune Premier pour la conception graphique.